

Melle, le 11 septembre 2026

**Direction des affaires
juridiques**
Ola ALHUSSIN
ola.alhussin@melloisenpoitou.fr

**Objet : Convocation du bureau communautaire de la
communauté de communes Mellois en Poitou**

Madame la conseillère communautaire, Monsieur le conseiller
communautaire,

Je vous prie de bien vouloir assister à la séance du bureau
communautaire prévue le :

Pièces jointes :

- Formulaire de pouvoir
- Projets de délibérations
- Annexes

jeudi 17 septembre 2026 à 18 h 00

Salle de La Béronne à Melle

Ordre du jour

Relevé des décisions en matière de commande publique

Affaires générales

1. Bureaux communautaires des 2 et 23 juillet 2026 - Approbation
des procès-verbaux (annexes)

**Attractivité économique, agricultures et rayonnement du
territoire**

2. Rectification d'une erreur matérielle de la délibération
n°B28_05_2026_03 relative à l'attribution d'une subvention à
l'association Poitou-Charentes Animation - TPC en Nouvelle-
Aquitaine
3. Outils de mutualisation - Convention avec la commune de Celles-
sur-Belle pour l'entretien du site de SOCOPA-BIGARD (annexe)

Transition écologique et mobilités

4. Attribution d'une subvention à l'association Coopération
Culturelle en Mellois - Spectacle Climax (annexe)

Réussite de l'enfant et parcours éducatifs

5. Dispositif Pass' Sport et Culture - Modification de la participation
financière de la commune de Sepvret (annexes)

Cycle de l'eau et protection de la ressource

6. Signature d'un protocole d'accord transactionnel au bénéfice de
Mme LECHAT (annexe)

Siège administratif
Les Arcades
2, place de Strasbourg
79500 MELLE

T 05 49 290 290
accueil@melloisenpoitou.fr

www.melloisenpoitou.fr

Gestion du patrimoine bâti et moyens généraux

7. Réseau de chaleur " Rue du temple de Lezay " - Nouvelle partie centre - Modification des tarifs à compter du 1er octobre 2026
8. Réseau de chaleur " Rue Arceau de Lezay " - Modification des tarifs à compter du 1er octobre 2026

Grands projets

9. Point de situation sur le réseau de chaleur de Lezay

Questions diverses

Agenda des réunions

Conformément aux dispositions figurant à l'article 5 du règlement intérieur de la communauté de communes Mellois en Poitou, adopté par le conseil communautaire du 22 octobre 2020 et amendé par le conseil communautaire du 25 février 2021, je vous invite à adresser vos questions à l'adresse suivante assemblees@melloisenpoitou.fr pour le 15 septembre 2026 avant 17 h 00.

Je vous prie d'agréer, Madame la conseillère communautaire, Monsieur le conseiller communautaire, l'expression de mes sincères salutations.



Le Président,

Fabrice MICHELET